

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 19  
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2019

**PRESENTS :** Mme ASTIER Martine, M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOU MILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

**ABSENTS :** Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. MERILLOU Stéphane (Pouvoir à M. VINCENT François), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard)

Secrétaire de séance : M. SCHOENDORFF Frédéric

Affiché le : 11/04/2019

## 19. SOUTIEN A L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Le Conseil Municipal de la commune de Boisseuil réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le Conseil Municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

L'ONF a déjà subi de très nombreuses suppressions de postes et sa Direction générale aurait annoncé 1500 nouvelles suppressions dont 460 dès 2019. Pourtant le contrat d'objectif et de performances de l'ONF signé par les communes forestières et l'Etat pour la période 2016-2020 garantissait le maintien des effectifs et du maillage territorial. La filière bois que soutient l'ONF c'est 400 000 emplois principalement dans le monde rural, c'est donc un enjeu vital pour nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, collectivités, citoyens, de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de soutenir les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :**

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

VOTE 22	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 2
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures

**Le Maire**  
**Jean-Louis NOUHAUD**

